

COMITÉ SYNDICAL

EPAGE Doubs Dessoubre

13 juin 2023

SOMMAIRE

- 01 ANALYSE FINANCIÈRE PPI 2024-2026
- 02 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE PPI 2024-2026
- 03 ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 04 PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)
- 05 REMBOURSEMENT FRAIS ÉLECTRICITÉ M. PECHIN
- 06 DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE
- 07 COMPTE PERSONNEL DE FORMATION
- 08 RENOUVELLEMENT POSTE DE DIRECTEUR
- 09 CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION EN ALTERNANCE
- 10 INFORMATIONS DIVERSES

01

ANALYSE FINANCIÈRE

PPI 2024-2026



Analyse financière PPI 2024-2026

Rappels

Lors des phases de dimensionnement du futur syndicat en 2019, le bureau d'études ESPELIA, avec les futurs membres et les partenaires, a construit une programmation d'actions sur 9 ans par tranches de 3 années.

Le 1^{er} PPI pour les années 2021 à 2023 a ainsi été validé par les membres, et a servi de base pour le calcul des contributions pour les 3 premières années d'engagements (2021 à 2023).

Adossé aux statuts de l'EPAGE, ce 1^{er} PPI a essentiellement constitué en le démarrage d'études de préfigurations de travaux, parfois sur des secteurs jusqu'alors orphelins de gestionnaires (BV Cusancin notamment).

En juin 2022 a été signé un **contrat de territoire** avec l'Agence de l'eau et les partenaires pour les **années 2022 à 2024**, permettant la bonification de la quasi intégralité des actions inscrites (sauf bien sûr les parties de territoire hors contrat (Cusancin, ruisseaux de Glère et Bremoncourt, ...))

Un **prochain contrat** sera signé pour la période **2025/2027**, les **actions qui y seront engagées seront celles inscrites au PPI 2024-2026**.



Analyse financière PPI 2024-2026

Rappels

En 2019, l'étude ESPELIA faisait remonter un **PPI 2021-2029 d'un montant total de 10 868 930 € TTC**, pour un **reste à financer de 3 915 183 €**.

Ces montants ont été estimés sur des coûts de travaux correspondant aux années 2014 à 2018, et sans études avancées. Il faut noter en outre qu'il s'agissait à l'époque de rendre « acceptable » la création du nouveau syndicat.

La majorité des actions engagées aujourd'hui par l'EPAGE, sont inscrites au PPI 2021-2029, mais pas forcément sous la même forme (appels à projet AERMC entre temps : trame turquoise, zones humides, etc) et surtout pour des montants d'alors largement sous-estimés.

Par ailleurs, certaines actions n'étaient pas inscrites au PPI 2021-2029, mais la configuration locale et l'accélération du changement climatique ont mis au jour de nouveaux enjeux : études ressources karstiques majeures, prospective sur le changement climatique, ...

En conséquence, le dimensionnement des ressources humaines est lui aussi aujourd'hui plus important que ce qui avait été envisagé lors de l'étude ESPELIA.



Analyse financière PPI 2024-2026

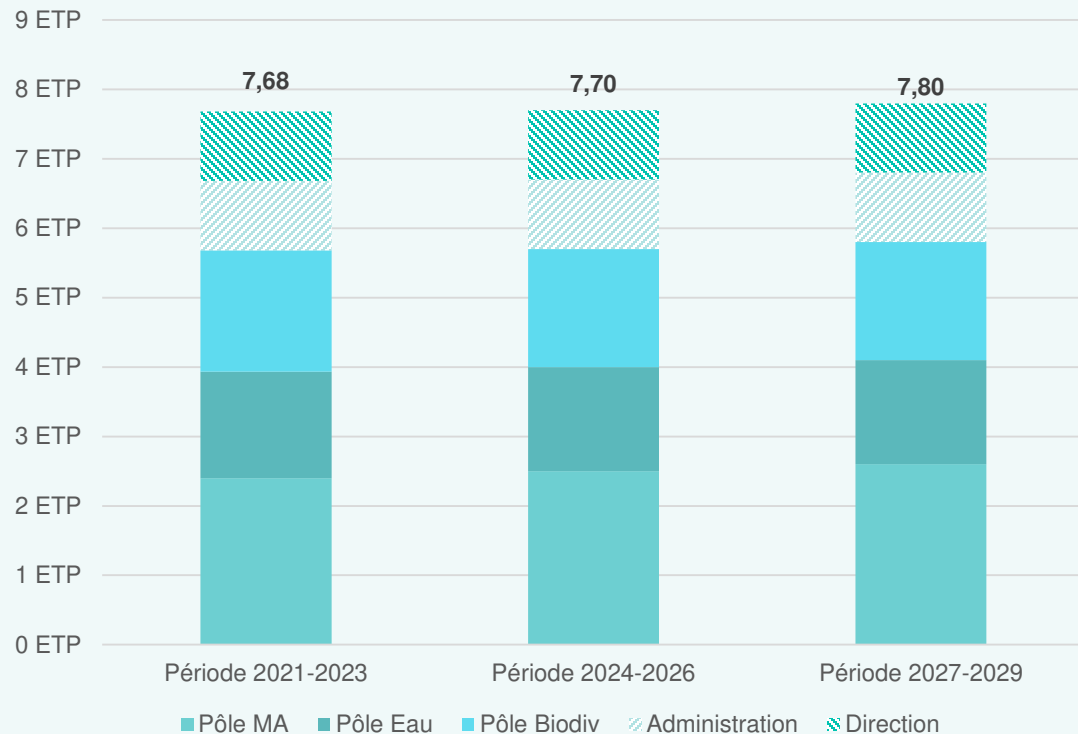
Rappels

En 2019, l'étude ESPELIA évaluait comme suit les besoins de personnels du syndicat :

Aujourd'hui, l'EPAGE compte 10,4 ETP (6,3 ETP en 2021, 7,8 ETP en 2022).

En 2025, l'EPAGE devrait comporter 8,8 ETP à effectif constant (+ potentiellement 1ETP pour appels à projet AERMC).

Evolution des besoins humains du syndicat (ETP/an)





Analyse financière PPI 2024-2026

Rappels

En 2019, l'étude ESPELIA faisait remonter un **PPI 2021-2029 d'un montant total de 10 868 930 € TTC**, pour un **reste à financer de 3 915 183 €**.

Ce qui représente une moyenne annuelle d'investissements lissés sur 9 ans de 1 207 658 €, pour un reste à charge annuel lissé de 435 020 €.

L'analyse rétrospective de la section d'investissement des années 2021 à 2023 (hors écritures d'ordre), fait ressortir les montants de dépenses, recettes et restes à charge suivants :

	Synthèse BP investissement 2021-2023		
	Dépenses	Recettes	Reste à charge
2021	619 660 €	340 223 €	285 407 €
2022	1 766 932 €	1 288 383 €	478 550 €
2023	1 470 105 €	1 049 201 €	420 904 €
Total	3 856 697 €	2 677 807 €	1 184 861 €
Moyenne annuelle	1 285 566 €	892 602 €	394 954 €

Il en ressort des taux de financements plus importants que ceux imaginés dans l'étude ESPELIA de 2019 (mais projets restant financés à 50%), donc potentiel d'optimisation des subventions.



Analyse financière PPI 2024-2026

Rappels

Etude ESPELIA : Ci-dessous, évolution des besoins de financements en fonctionnement et investissement pour les 3 PPI successifs sur la période :

	Période 2021-2023 (Par an)	Période 2024-2026 (Par an)	Période 2027-2029 (Par an)
FONCTIONNEMENT : Reste total à financer	284 842 €	465 050 €	469 300 €
INVESTISSEMENT : Reste total à financer	236 908 €	681 148 €	387 005 €
Total	521 749 €	1 146 198 €	856 305 €

Une analyse prospective en interne de la section de fonctionnement sur les années 2024 à 2026, fait ressortir les montants de dépenses, recettes et restes à charge suivants :

	Synthèse BP fonctionnement PPI 2024-2026		
	Dépenses	Recettes	Reste à charge
2024	882 928 €	503 820 €	379 108 €
2025	717 926 €	321 036 €	396 890 €
2026	653 278 €	251 043 €	402 235 €
Total	2 254 132 €	1 075 899 €	1 178 233 €
Moyenne annuelle	751 377 €	358 633 €	392 744 €



Analyse financière PPI 2024-2026

Rappels

Etude ESPELIA : Ci-dessous, évolution des montants des contributions des membres correspondants aux 3 PPI successifs sur la période 2021-2029 :

	Contribution des membres par an			Contribution moyenne des membres par an et par habitant		
	Période 2021-2023 (Par an)	Période 2024-2026 (Par an)	Période 2027-2029 (Par an)	Période 2021-2023 (Par an)	Période 2024-2026 (Par an)	Période 2027-2029 (Par an)
CC Pays de Maîche	108 804 €	225 861 €	178 719 €	6 €	12 €	9 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	38 493 €	79 905 €	63 227 €	7 €	14 €	11 €
CC Plateau du Russey	33 242 €	69 006 €	54 603 €	5 €	10 €	8 €
CC Portes du Haut Doubs	64 830 €	134 578 €	106 488 €	6 €	12 €	9 €
CC Doubs Baumoïis	20 300 €	42 140 €	33 344 €	7 €	16 €	12 €
Département (financement du fonctionnement - hors PI)	113 937 €	186 020 €	187 720 €			
Département (financement de l'investissement - hors PI)	142 145 €	408 689 €	232 203 €			
Département	256 082 €	594 709 €	419 923 €			
TOTAL	521 750 €	1 146 198 €	856 305 €			



ANALYSE FINANCIÈRE PPI 2024-2026

Analyse financière PPI 2024-2026

Présentation Analis Finance



ANALIS
FINANCE



ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE

3 - 4

ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE

5 - 11

Avec la déclinaison de 5 scénarios



ANALYSE FINANCIÈRE RETROSPECTIVE

2019 – 2022

Budget principal : Synthèse

+ SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement courant	224 381,45	309 770,41	680 757,31	797 928,79
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	166 062,67	235 920,84	397 190,95	483 636,84
Epargne de gestion	58 318,78	73 849,57	283 566,36	314 291,95
Résultats financiers	0,00	0,00	-1 652,92	-731,62
Résultats exceptionnels	0,00	1 500,00	326,04	54,00
Epargne brute	58 318,78	75 349,57	282 239,48	313 614,33
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	0,00	0,00	300 000,00	5 522,51
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	58 318,78	75 349,57	-17 760,52	308 091,82
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	58 351,52	699 039,43	1 312 980,25	960 305,11
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	94 484,06	292 497,64	1 493 748,41	480 238,48
Besoin de financement	-36 132,54	406 541,79	-180 768,16	480 066,63
Emprunts nouveaux	0,00	300 000,00	0,00	440 000,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	94 451,32	-31 192,22	163 007,64	268 025,19
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	94 451,32	-31 192,22	163 007,64	268 025,19
Résultat reporté de l'exercice N-1	23 634,94	118 086,26	86 894,04	249 901,68
Résultat de l'exercice N au 31/12	118 086,26	86 894,04	249 901,68	517 926,87
Résultat de l'exercice net des RAR	118 086,26	86 894,04	249 901,68	517 926,87
Dette au 31 12	0,00	300 000,00	0,00	434 477,49

Budget principal : Synthèse

+ SYNTHÈSE	2019	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement courant	224 381,45	309 770,41	680 757,31	797 928,79
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	166 062,67	235 920,84	397 190,95	483 636,84
Epargne de gestion	58 318,78	73 849,57	283 566,36	314 291,95
Résultats financiers	0,00	0,00	-1 652,92	-731,62
Résultats exceptionnels	0,00	1 500,00	326,04	54,00

La situation financière de l'EPAGE DOUBS DESSOUBRE est saine.

Les grands équilibres budgétaires sont sur des niveaux satisfaisants.

Le niveau d'investissement moyen correspond à ses capacités d'investissement.

Le niveau d'endettement est maîtrisé et le résultat de clôture au 31/12/2022 est sur un niveau élevé.

	2019	2020	2021	2022
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	94 451,32	-31 192,22	163 007,64	268 025,19
Résultat reporté de l'exercice N-1	23 634,94	118 086,26	86 894,04	249 901,68
Résultat de l'exercice N au 31/12	118 086,26	86 894,04	249 901,68	517 926,87
Résultat de l'exercice net des RAR	118 086,26	86 894,04	249 901,68	517 926,87
Dette au 31 12	0,00	300 000,00	0,00	434 477,49



ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE 2023 – 2029

Prospective : Sur la base d'un PPI d'investissement arrêté par vos équipes

PPI 2023 - 2029 de base	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Investissements 2023	1 665 707,00						
	Invest. 1 665 707,00						
	Sub. 1 054 379,00						
Milieux naturels et biodiversité							3 720 000,00
		Invest. 640 000,00	Invest. 510 000,00	Invest. 1 030 000,00	Invest. 750 000,00	Invest. 560 000,00	Invest. 230 000,00
		Sub. 461 333,34	Sub. 394 166,66	Sub. 697 500,00	Sub. 513 333,33	Sub. 402 166,67	Sub. 134 666,67
Milieux aquatiques Restauration continuités écologiques						2 140 000,00	
		Invest. 1 005 000,00	Invest. 1 040 000,00	Invest. 35 000,00	Invest. 25 000,00	Invest. 35 000,00	
		Sub. 759 166,67	Sub. 831 666,67	Sub. 24 500,00	Sub. 25 000,00	Sub. 35 000,00	
Milieux aquatiques Restauration morphologique et fonct.							7 799 000,00
		Invest. 667 000,00	Invest. 1 372 000,00	Invest. 1 360 000,00	Invest. 2 000 000,00	Invest. 1 500 000,00	Invest. 900 000,00
		Sub. 339 916,67	Sub. 663 666,66	Sub. 700 000,00	Sub. 933 333,32	Sub. 724 999,99	Sub. 408 333,33
Investissement	1 665 707,00	2 312 000,00	2 922 000,00	2 425 000,00	2 775 000,00	2 095 000,00	1 130 000,00
Subvention	1 054 379,00	1 560 416,68	1 889 499,99	1 422 000,00	1 471 666,65	1 162 166,66	543 000,00

Un PPI dynamique et qui se veut ambitieux pour votre territoire.

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 1 : Sans évolution des contributions des membres et sans recours à l'emprunt

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques ▼ PPI 2023 - 2029 de base ▼ 9 ▼

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en rég)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 789,96	153 893,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-1 162,40	-1 098,06	-1 033,17	-967,73	-901,73
Résultats exceptionnels	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne brute	313 614,33	222 123,34	163 871,93	244 512,89	180 068,87	188 175,61	170 822,23	152 992,24
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	5 522,51	153 500,00	143 500,00	7 545,32	7 609,66	7 674,55	7 739,99	7 805,99
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	308 091,82	68 623,34	20 371,93	236 967,57	172 459,21	180 501,06	163 082,24	145 186,25
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en rég	960 305,11	1 665 707,00	2 312 000,00	2 922 000,00	2 425 000,00	2 775 000,00	2 095 000,00	1 130 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,32	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-731 211,39	-685 439,46	-571 849,71	-758 335,41	-388 358,10	1 094,25
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'immo)	268 025,19	-517 704,66	-731 211,39	-685 439,46	-571 849,71	-758 335,41	-388 358,10	1 094,25
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86	-3 133 877,61
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86	-3 133 877,61
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 1 : Sans évolution des contributions des membres et sans recours à l'emprunt

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques ▼ PPI 2023 - 2029 de base ▼ 9 ▼

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régi)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 789,96	153 893,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-1 162,40	-1 098,06	-1 033,17	-967,73	-901,73

Scénario 1 : Non réalisable
Résultat reporté d'année en année fortement déficitaire
La capacité d'investissement annuelle est estimée à 1,0 M€

dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,32	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-731 211,39	-685 439,46	-571 849,71	-758 335,41	-388 358,10	1 094,25
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'immo)	268 025,19	-517 704,66	-731 211,39	-685 439,46	-571 849,71	-758 335,41	-388 358,10	1 094,25
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86	-3 133 877,61
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-730 989,18	-1 416 428,64	-1 988 278,35	-2 746 613,76	-3 134 971,86	-3 133 877,61
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 2 : Avec un doublement des contributions des membres et sans recours à l'emprunt

Scénario prévisionnel *

Plan d'investissement *

Priorité *

Scénario avec hausse des contributions de 10%

PPI 2023 - 2029 de base

9

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 627 843,00	1 484 681,00	1 496 681,00	1 396 681,00	1 396 681,00	1 396 681,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	692 588,13	767 425,29	702 916,93	710 958,78	693 539,96	675 643,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-1 162,40	-1 098,06	-1 033,17	-967,73	-901,73
Résultats exceptionnels	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne brute	313 614,33	222 123,34	685 621,93	766 262,89	701 818,87	709 925,61	692 572,23	674 742,24
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	5 522,51	153 500,00	143 500,00	7 545,32	7 609,66	7 674,55	7 739,99	7 805,99
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	308 091,82	68 623,34	542 121,93	758 717,57	694 209,21	702 251,06	684 832,24	666 936,25
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régl	960 305,11	1 665 707,00	2 312 000,00	2 922 000,00	2 425 000,00	2 775 000,00	2 095 000,00	1 130 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,32	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-209 461,39	-163 689,46	-50 099,71	-236 585,41	133 391,90	522 844,25
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-517 704,66	-209 461,39	-163 689,46	-50 099,71	-236 585,41	133 391,90	522 844,25
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86	-3 377,61
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86	-3 377,61
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 2 : Avec un doublement des contributions des membres et sans recours à l'emprunt

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario avec hausse des contributions de 10% PPI 2023 - 2029 de base 9

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 627 843,00	1 484 681,00	1 496 681,00	1 396 681,00	1 396 681,00	1 396 681,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	692 588,13	767 425,29	702 916,93	710 958,78	693 539,96	675 643,97

Scénario 2 : Non réalisable
Evolution haussière importante des contributions
et consommation en totalité du résultat reporté

La capacité d'investissement annuelle est estimée entre 1,5 M€ et 1,6 M€

Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,32	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-209 461,39	-163 689,46	-50 099,71	-236 585,41	133 391,90	522 844,25
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-517 704,66	-209 461,39	-163 689,46	-50 099,71	-236 585,41	133 391,90	522 844,25
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86	-3 377,61
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-209 239,18	-372 928,64	-423 028,35	-659 613,76	-526 221,86	-3 377,61
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 3 : Sans évolution des contributions des membres et avec un recours à l'emprunt à hauteur de 650 000 euros chaque année

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques | PPI 2023 - 2029 avec emprunt à 100 | 9

* SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 789,96	153 893,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-20 662,40	-38 397,07	-54 379,16	-68 556,11	-80 873,78
Résultats exceptionnels	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne brute	313 614,33	222 123,34	163 871,93	225 012,89	142 769,86	134 829,62	103 233,85	73 020,19
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	5 522,51	153 500,00	143 500,00	64 245,15	122 710,31	182 928,05	244 950,92	308 833,08
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	308 091,82	68 623,34	20 371,93	160 767,74	20 059,55	-48 098,43	-141 717,07	-235 812,89
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régl	960 305,11	1 665 707,00	2 312 000,01	2 922 000,00	2 425 000,00	2 775 000,00	2 095 000,00	1 130 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,33	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-81 211,40	-111 639,29	-74 249,37	-336 934,90	-43 157,41	270 095,11
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'immo)	268 025,19	-517 704,66	-81 211,40	-111 639,29	-74 249,37	-336 934,90	-43 157,41	270 095,11
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16	-376 875,05
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16	-376 875,05
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	787 477,49	1 373 232,34	1 900 522,03	2 367 593,98	2 772 643,06	3 113 809,98

Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 3 : Sans évolution des contributions des membres et avec un recours à l'emprunt à hauteur de 650 000 euros chaque année

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques | PPI 2023 - 2029 avec emprunt à 100 | 9

* SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 789,96	153 893,97

Scénario 3 : Non réalisable

Le recours annuel à l'emprunt à hauteur de 650 000 euros n'est pas suffisant alors que le stock de dette est déjà significatif sur cette base (3 M€)
La capacité d'investissement annuelle est estimée entre 1,4 M€ et 1,5 M€

Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,33	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-81 211,40	-111 639,29	-74 249,37	-336 934,90	-43 157,41	270 095,11
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-517 704,66	-81 211,40	-111 639,29	-74 249,37	-336 934,90	-43 157,41	270 095,11
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16	-376 875,05
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-80 989,19	-192 628,48	-266 877,85	-603 812,75	-646 970,16	-376 875,05
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	787 477,49	1 373 232,34	1 900 522,03	2 367 593,98	2 772 643,06	3 113 809,98



Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 4 : Avec une évolution des contributions des membres de 50 % et avec un recours à l'emprunt à hauteur de 325 000 euros chaque année

Scénario prévisionnel *

Plan d'investissement *

Priorité *

Scénario avec hausse des contributions de 50 %

PPI 2023 - 2029 avec emprunt à 50 %

9

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 366 968,00	1 223 806,00	1 235 806,00	1 135 806,00	1 135 806,00	1 135 806,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	431 713,13	506 550,29	442 041,93	450 083,78	432 664,96	414 768,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-10 912,40	-19 747,56	-27 706,16	-34 761,92	-40 887,76
Résultats exceptionnels	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne brute	313 614,33	222 123,34	424 746,93	495 637,89	422 294,37	422 377,62	397 903,04	373 881,21
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	5 522,51	153 500,00	143 500,00	35 895,23	65 159,98	95 301,30	126 345,46	158 319,54
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	308 091,82	68 623,34	281 246,93	459 742,66	357 134,39	327 076,32	271 557,58	215 561,67
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régl	960 305,11	1 665 707,00	2 312 000,01	2 922 000,00	2 425 000,00	2 775 000,00	2 095 000,00	1 130 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	1 079 379,00	1 560 416,68	1 999 592,97	1 680 691,08	1 836 163,53	1 543 559,66	985 908,00
Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,33	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-145 336,40	-137 664,37	-62 174,53	-286 760,15	45 117,24	396 469,67
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-517 704,66	-145 336,40	-137 664,37	-62 174,53	-286 760,15	45 117,24	396 469,67
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00	-190 126,33
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00	-190 126,33
Dettes au 31 12	434 477,49	280 977,49	462 477,49	751 582,26	1 011 422,28	1 241 120,98	1 439 775,52	1 606 455,98



Prospective : Etude de faisabilité pour la mise en place de ce PPI

Scénario 4 : Avec une évolution des contributions des membres de 50 % et avec un recours à l'emprunt à hauteur de 325 000 euros chaque année

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario avec hausse des contributions de 50 % PPI 2023 - 2029 avec emprunt à 50 % 9

+	SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 366 968,00	1 223 806,00	1 235 806,00	1 135 806,00	1 135 806,00	1 135 806,00
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03

Scénario 4 : Non réalisable

Le recours annuel à l'emprunt à hauteur de 325 000 euros reste significatif et porte le niveau du stock de dette à 1,6 M€ tout en ne faisant pas apparaître un résultat reporté positif.

La capacité d'investissement annuelle est estimée entre 1,5 M€ et 1,6 M€

Besoin de financement	480 066,63	586 328,00	751 583,33	922 407,03	744 308,92	938 836,47	551 440,34	144 092,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-517 704,66	-145 336,40	-137 664,37	-62 174,53	-286 760,15	45 117,24	396 469,67
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-517 704,66	-145 336,40	-137 664,37	-62 174,53	-286 760,15	45 117,24	396 469,67
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00	-190 126,33
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	222,21	-145 114,19	-282 778,56	-344 953,09	-631 713,24	-586 596,00	-190 126,33
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	462 477,49	751 582,26	1 011 422,28	1 241 120,98	1 439 775,52	1 606 455,98



Prospective : Etude pour évaluer la capacité d'investissement

Scénario 5 : Sans évolution des contributions des membres, sans recours à l'emprunt et évaluation de la capacité d'investissement

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques PPI Capacité d'investissement annuel 9

+ SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régl)	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
Epargne de gestion	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 789,96	153 893,97
Résultats financiers	-731,62	-6 868,26	-6 966,20	-1 162,40	-1 098,06	-1 033,17	-967,73	-901,73
Résultats exceptionnels	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne brute	313 614,33	222 123,34	163 871,93	244 512,89	180 068,87	188 175,61	170 822,23	152 992,24
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	5 522,51	153 500,00	143 500,00	7 545,32	7 609,66	7 674,55	7 739,99	7 805,99
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	308 091,82	68 623,34	20 371,93	236 967,57	172 459,21	180 501,06	163 082,24	145 186,25
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régl	960 305,11	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	480 238,48	675 000,00	780 000,00	814 040,00	814 040,00	814 040,00	814 040,00	814 040,00
Besoin de financement	480 066,63	325 000,00	220 000,00	185 960,00	185 960,00	185 960,00	185 960,00	185 960,00
Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-256 376,66	-199 628,07	51 007,57	-13 500,79	-5 458,94	-22 877,76	-40 773,75
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-256 376,66	-199 628,07	51 007,57	-13 500,79	-5 458,94	-22 877,76	-40 773,75
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22	30 318,47
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22	30 318,47
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98



Prospective : Etude pour évaluer la capacité d'investissement

Scénario 5 : Sans évolution des contributions des membres, sans recours à l'emprunt et évaluation de la capacité d'investissement

Scénario prévisionnel * Plan d'investissement * Priorité *

Scénario initial à contributions identiques PPI Capacité d'investissement annuel 9

+	SYNTHÈSE	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Recettes de fonctionnement courant	797 928,79	1 043 893,00	1 106 093,00	962 931,00	974 931,00	874 931,00	874 931,00	874 931,00
	Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régi	483 636,84	814 901,40	935 254,87	717 255,71	793 764,07	685 722,22	703 141,04	721 037,03
	Excédent de fonctionnement	314 291,95	228 991,60	170 838,13	245 675,29	181 166,93	189 208,78	171 790,96	153 893,97

Scénario 5 : Réaliste

La capacité d'investissement annuelle se situe autour de 1 M€ sans avoir recours à l'emprunt et sans faire évoluer les contributions.

Un PPI intermédiaire peut éventuellement voir le jour selon le positionnement des contributeurs.

Emprunts nouveaux	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	268 025,19	-256 376,66	-199 628,07	51 007,57	-13 500,79	-5 458,94	-22 877,76	-40 773,75	
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	268 025,19	-256 376,66	-199 628,07	51 007,57	-13 500,79	-5 458,94	-22 877,76	-40 773,75	
Résultat reporté de l'exercice N-1	249 901,68	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22	
Résultat de l'exercice N au 31/12	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22	30 318,47	
Résultat de l'exercice net des RAR	517 926,87	261 550,21	61 922,14	112 929,71	99 428,92	93 969,98	71 092,22	30 318,47	
Dette au 31 12	434 477,49	280 977,49	137 477,49	129 932,17	122 322,51	114 647,96	106 907,97	99 101,98	



ANALIS
FINANCE

Contact

Olivier BILLOT
Associé Analisis Finance

06.03.97.46.86

olivier.billot@analisi-finance.fr



Analyse financière PPI 2024-2026

Rappel critères calcul des contributions :

	Valeur absolue			Pourcentages			% participation par EPCI	Contributions PPI 2021-2023
	Population (hab.)	Superficie (ha)	Linéaire de masses d'eau DCE (km)	Population (hab.)	Superficie (ha)	Linéaire de masses d'eau DCE (km)		
CC Pays de Maïche	19 123	38 319	169,7	42 %	31 %	54 %	42 %	108 804 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	5 594	22 987	44,9	12 %	18 %	14 %	15 %	38 492 €
CC Plateau du Russey	6 835	14 870	23,1	15 %	12 %	7 %	11 %	33 242 €
CC Portes du Haut Doubs	11 413	36 030	51,6	25 %	29 %	17 %	23 %	64 830 €
CC Doubs Baumois	2 711	13 428	22,9	6 %	11 %	7 %	8 %	20 300 €
Département du Doubs								256 082 €
Total	45 676	125 634	312	100%	100%	100%	100%	521 750 €



Analyse financière PPI 2024-2026

Simulation de l'impact de l'évolution des contributions des membres de l'EPAGE :

	Contributions PPI 2021-2023	Montant participation an / hab
CC Pays de Maîche	108 804 €	5,69 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	38 492 €	6,88 €
CC Plateau du Russey	33 242 €	4,86 €
CC Portes du Haut Doubs	64 830 €	5,68 €
CC Doubs Baumois	20 300 €	7,49 €
Département du Doubs	256 082 €	
Total	521 750 €	
Capacité d'investissement annuelle	1 001 750 €	

CCPHD – Taxe GEMAPI 2023
EPAGE : 64 830€/11 413 hb = **5,68€ an/hab**
Globale : 108 953€/26 440 hb = **4,12€ an/hab**

CCDB – Taxe GEMAPI 2023
EPAGE : 20 300€/2 711 hb = **7,49€ an/hab**
Globale : 100 000€/16 026 hb = **6,24€ an/hab**



Analyse financière PPI 2024-2026

Simulation de l'impact de l'évolution des contributions des membres :

	Contributions PPI 2021-2023	Montant participation an / hab	Augmentation contributions 20%	Montant participation an / hab	Augmentation contributions 30%	Montant participation an / hab
CC Pays de Maîche	108 804 €	5,69 €	130 565 €	6,83 €	141 445 €	7,40 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	38 492 €	6,88 €	46 190 €	8,26 €	50 040 €	8,95 €
CC Plateau du Russey	33 242 €	4,86 €	39 890 €	5,84 €	43 215 €	6,32 €
CC Portes du Haut Doubs	64 830 €	5,68 €	77 796 €	6,82 €	84 279 €	7,38 €
CC Doubs Baumois	20 300 €	7,49 €	24 360 €	8,99 €	26 390 €	9,73 €
Département du Doubs	256 082 €		307 298 €		332 907 €	
Total	521 750 €		626 100 €		678 275 €	
Capacité d'investissement annuelle	1 001 750 €		1 106 100 €		1 158 275 €	



Analyse financière PPI 2024-2026

Simulation de l'impact de l'évolution des contributions des membres :

	Contributions PPI 2021-2023	Montant participation an / hab	Augmentation contributions 50%	Montant participation an / hab	Augmentation contributions 70%	Montant participation an / hab
CC Pays de Maîche	108 804 €	5,69 €	163 206 €	8,53 €	184 967 €	9,67 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	38 492 €	6,88 €	57 738 €	10,32 €	65 436 €	11,70 €
CC Plateau du Russey	33 242 €	4,86 €	49 863 €	7,30 €	56 511 €	8,27 €
CC Portes du Haut Doubs	64 830 €	5,68 €	97 245 €	8,52 €	110 211 €	9,66 €
CC Doubs Baumois	20 300 €	7,49 €	30 450 €	11,23 €	34 510 €	12,73 €
Département du Doubs	256 082 €		384 123 €		435 339 €	
Total	521 750 €		782 625 €		886 975 €	
Capacité d'investissement annuelle	1 001 750 €		1 262 625 €		1 366 975 €	



Analyse financière PPI 2024-2026

Simulation de l'impact de l'évolution des contributions des membres :

	Contributions PPI 2021-2023	Montant participation an / hab	Augmentation contributions 100%	Montant participation an / hab
CC Pays de Maîche	108 804 €	5,69 €	217 608 €	11,38 €
CC Pays de Sancey-Belleherbe	38 492 €	6,88 €	76 984 €	13,76 €
CC Plateau du Russey	33 242 €	4,86 €	66 484 €	9,73 €
CC Portes du Haut Doubs	64 830 €	5,68 €	129 660 €	11,36 €
CC Doubs Baumois	20 300 €	7,49 €	40 600 €	14,98 €
Département du Doubs	256 082 €		512 164 €	
Total	521 750 €		1 043 500 €	
Capacité d'investissement annuelle	1 001 750 €		1 523 500 €	

02

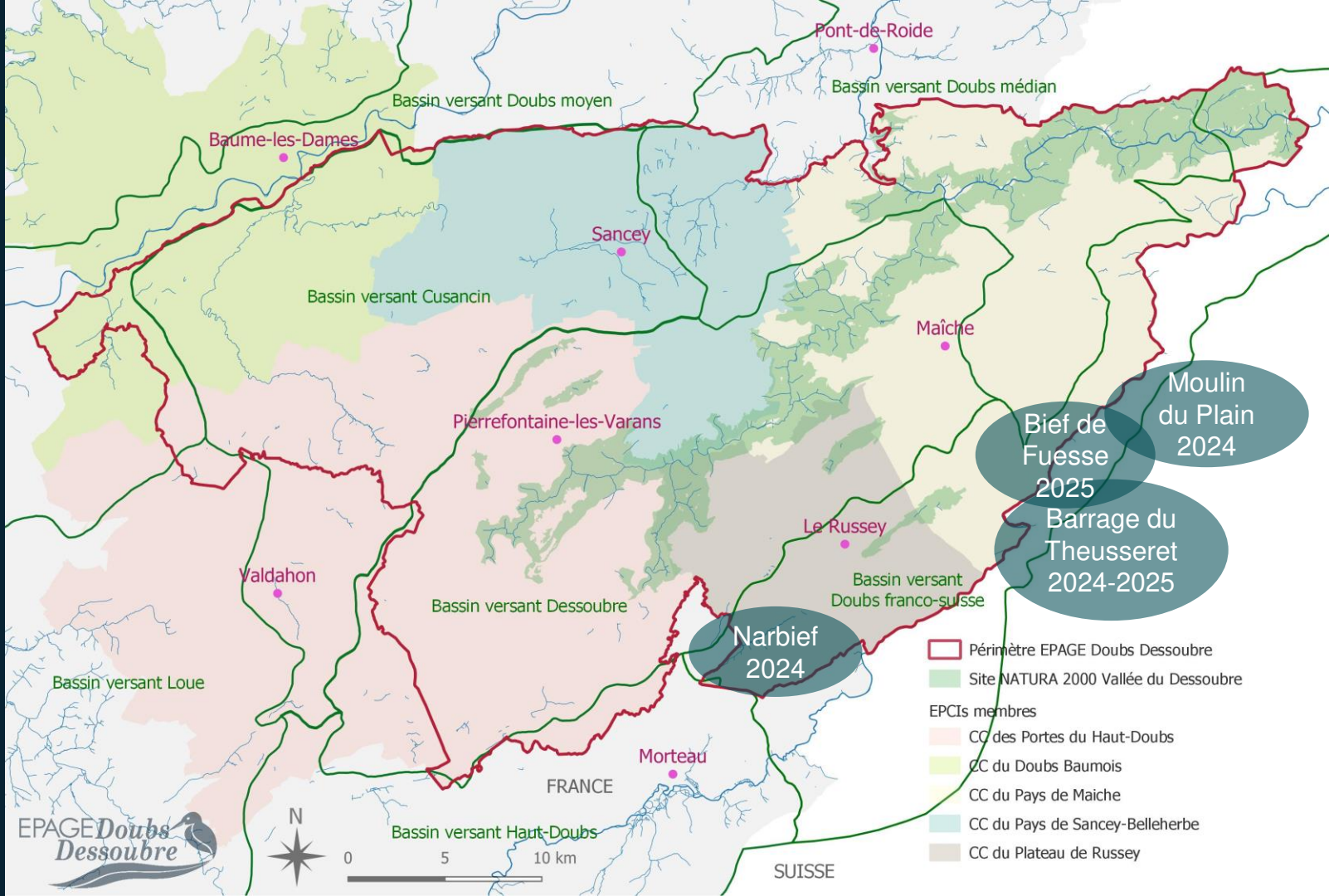
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

PPI 2024-2026



PRÉSENTATION PPI 2024-2026

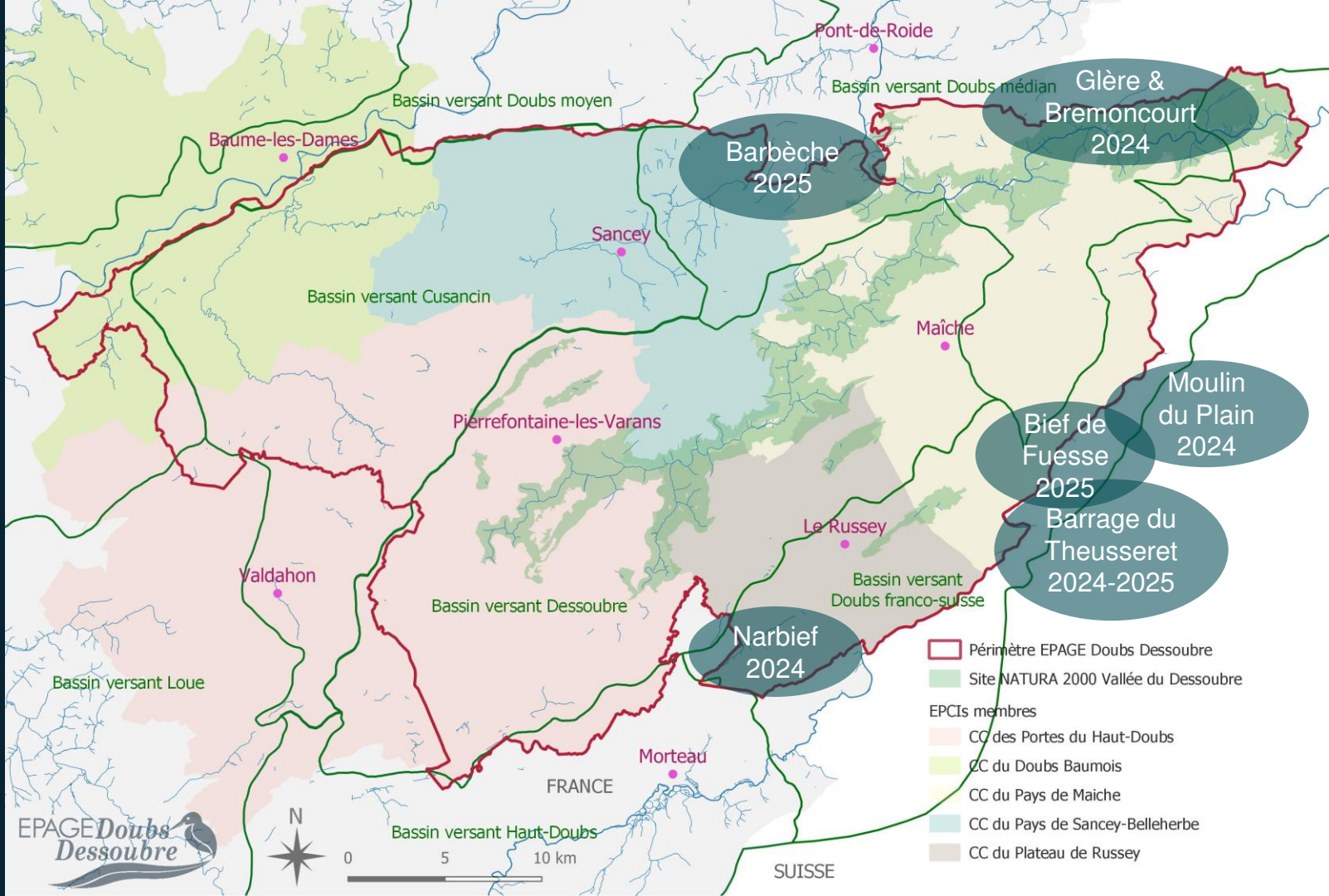
ETUDES MILIEUX AQUATIQUES





PRÉSENTATION PPI 2024-2026

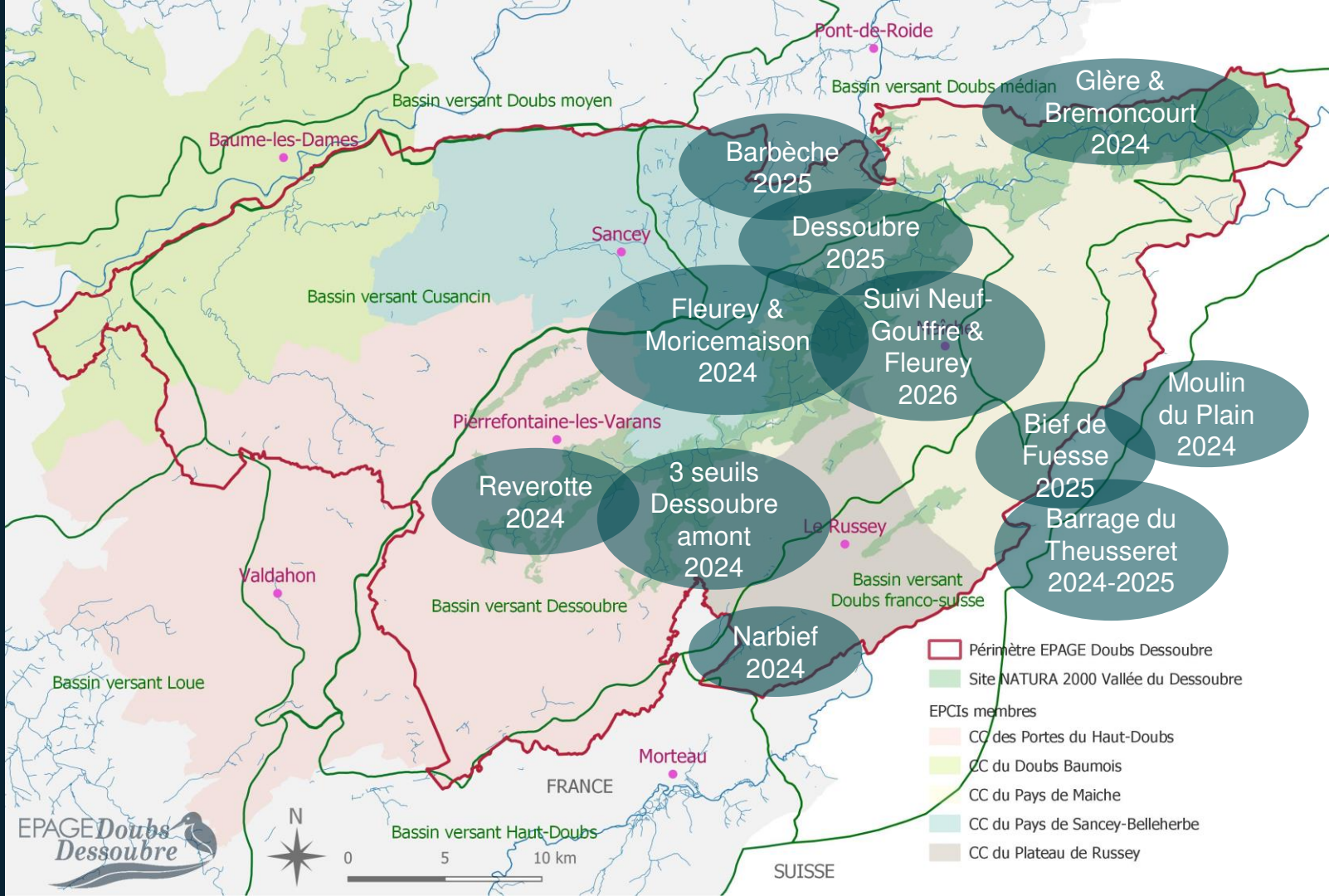
ETUDES MILIEUX AQUATIQUES





PRÉSENTATION PPI 2024-2026

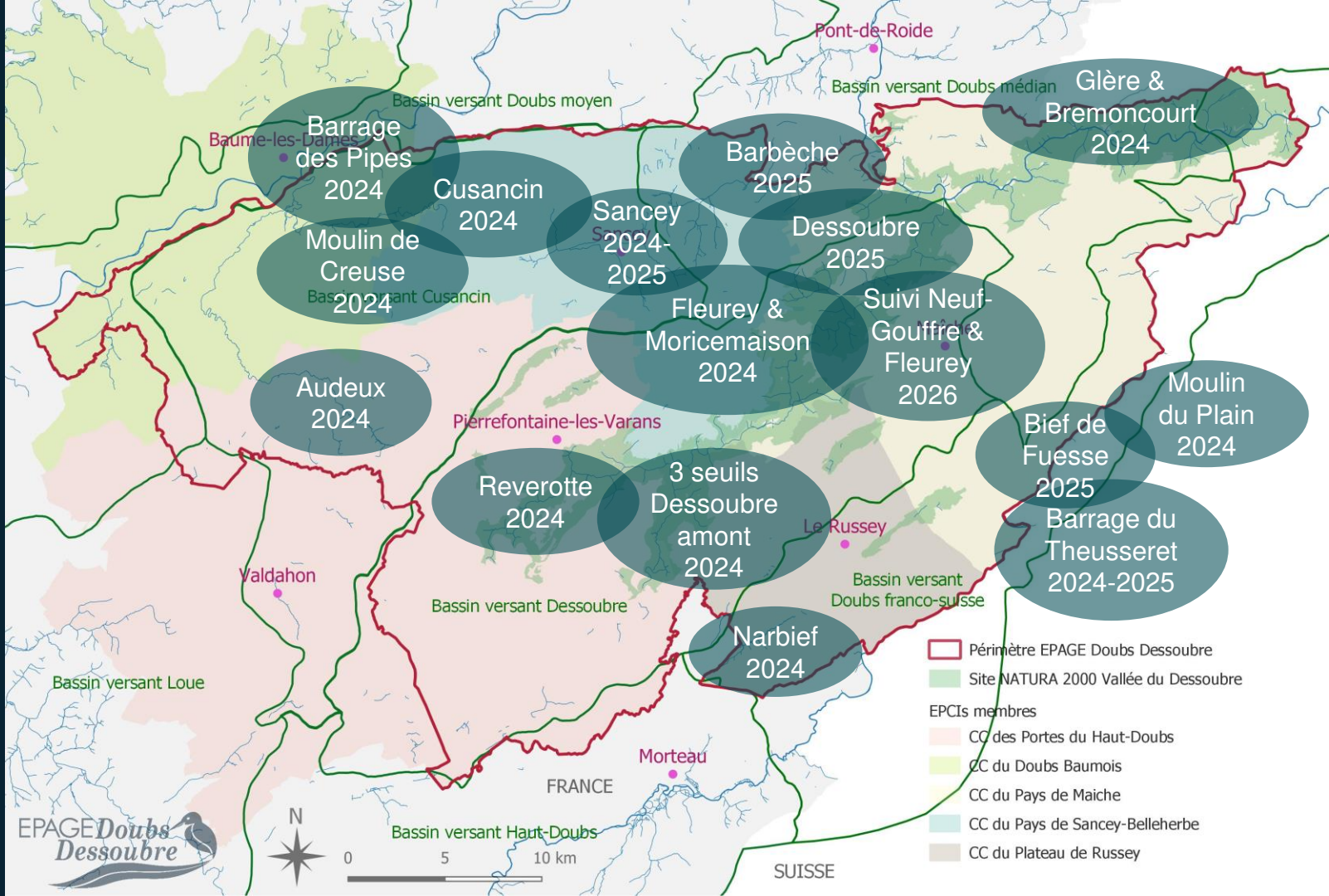
ETUDES MILIEUX AQUATIQUES





PRÉSENTATION PPI 2024-2026

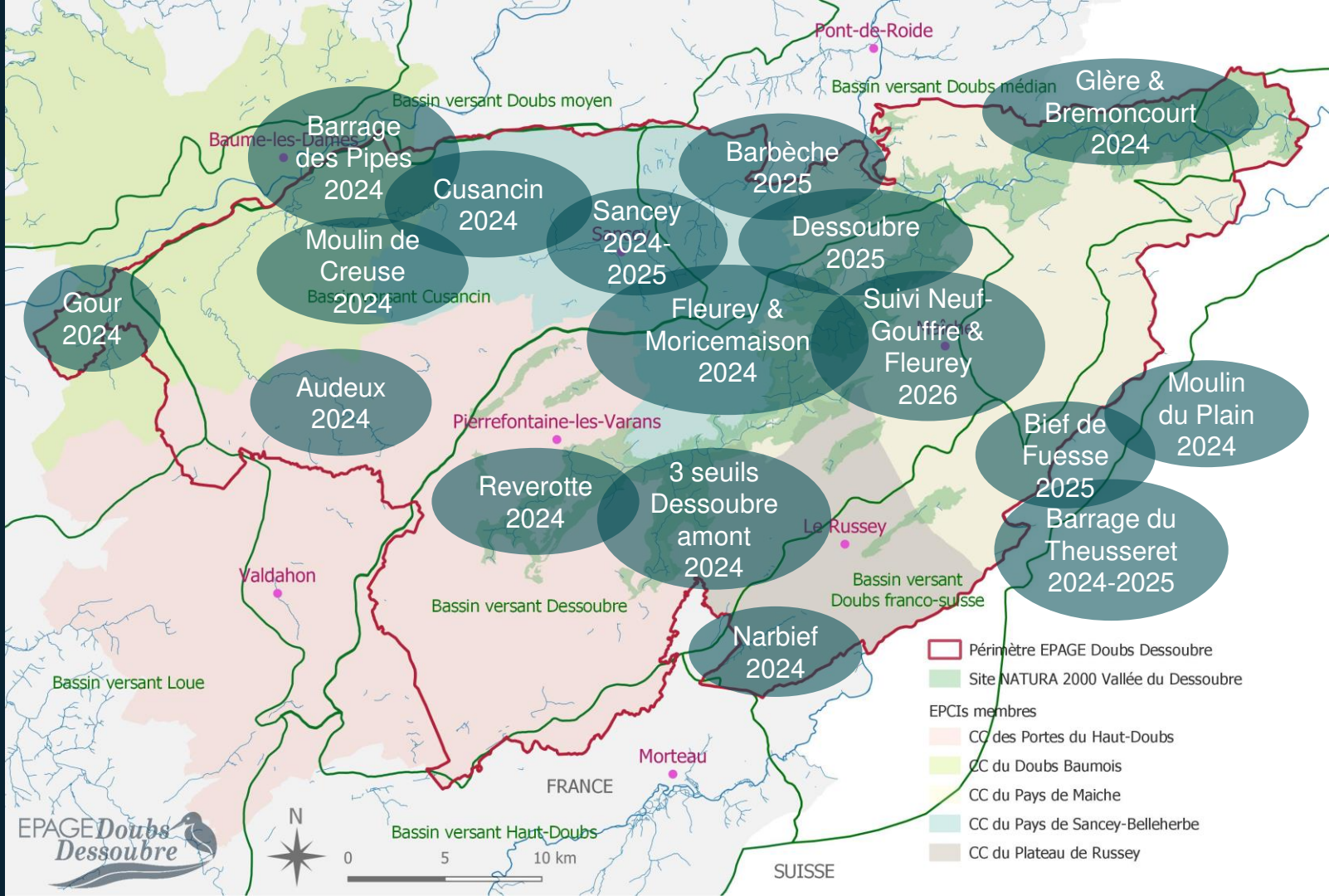
ETUDES MILIEUX AQUATIQUES





PRÉSENTATION PPI 2024-2026

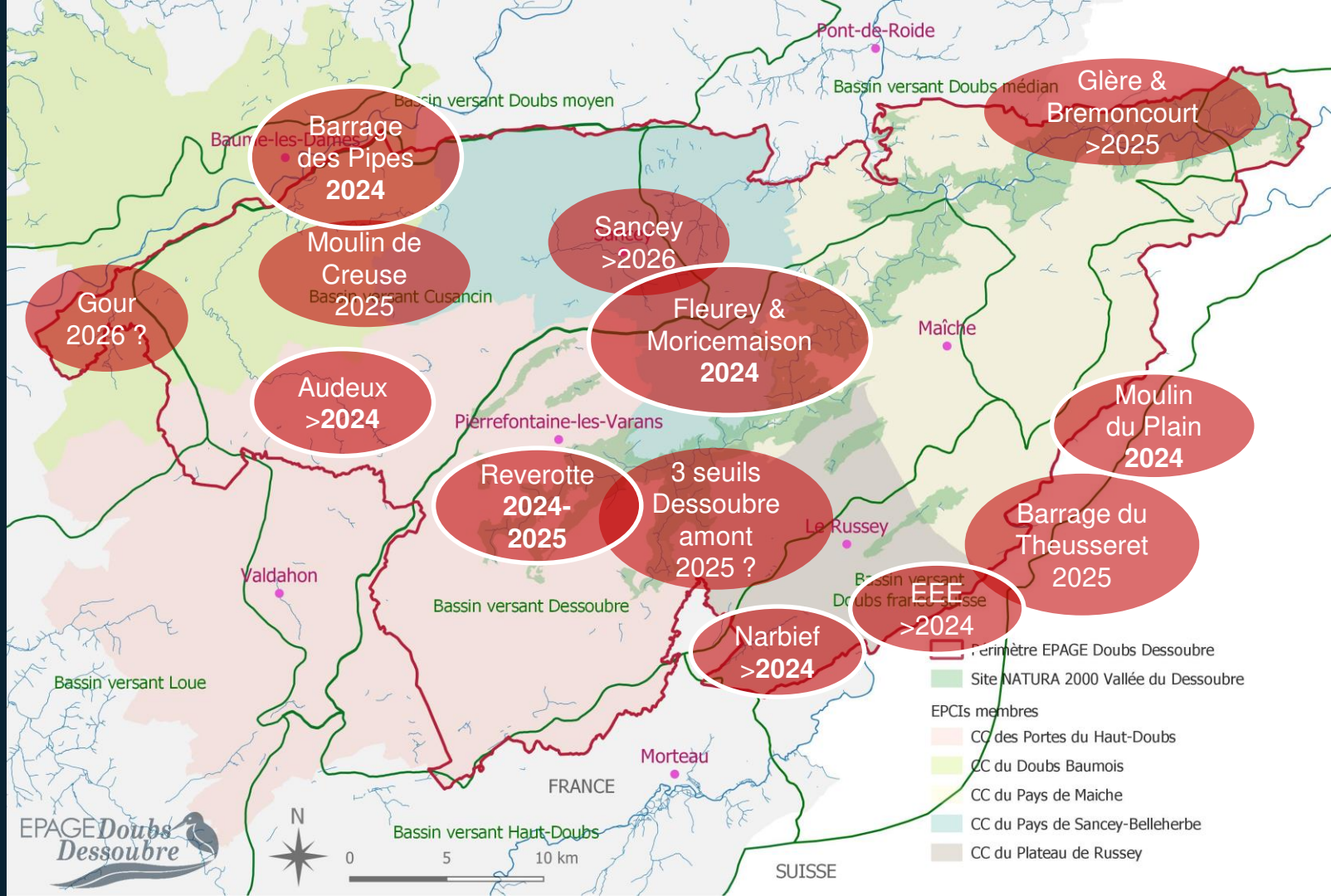
ETUDES MILIEUX AQUATIQUES





PRÉSENTATION PPI 2024-2026

TRAVAUX MILIEUX AQUATIQUES





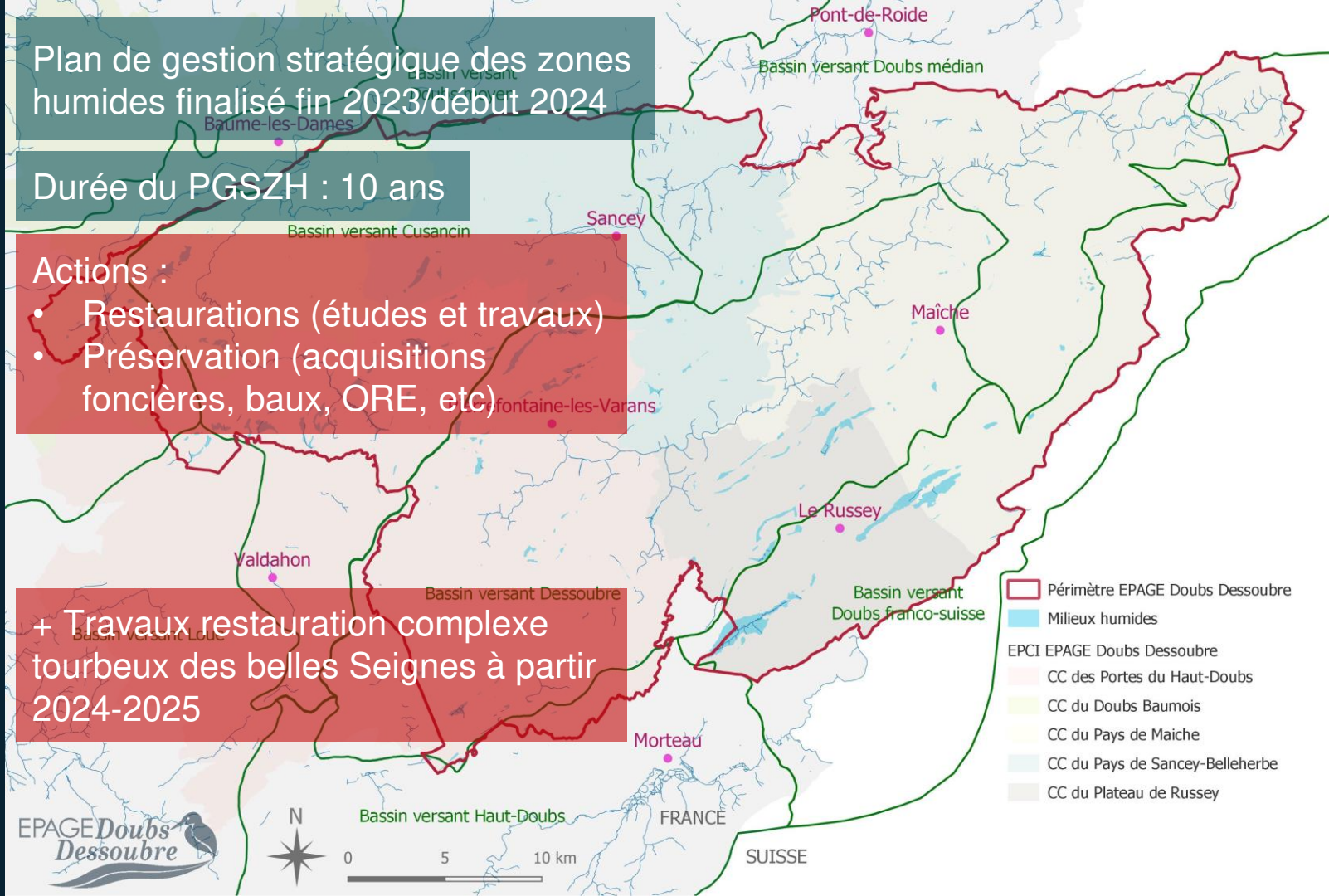
Plan de gestion stratégique des zones humides finalisé fin 2023/début 2024

Durée du PGSZH : 10 ans

Actions :

- Restaurations (études et travaux)
- Préservation (acquisitions foncières, baux, ORE, etc)

+ Travaux restauration complexe tourbeux des belles Seignes à partir 2024-2025



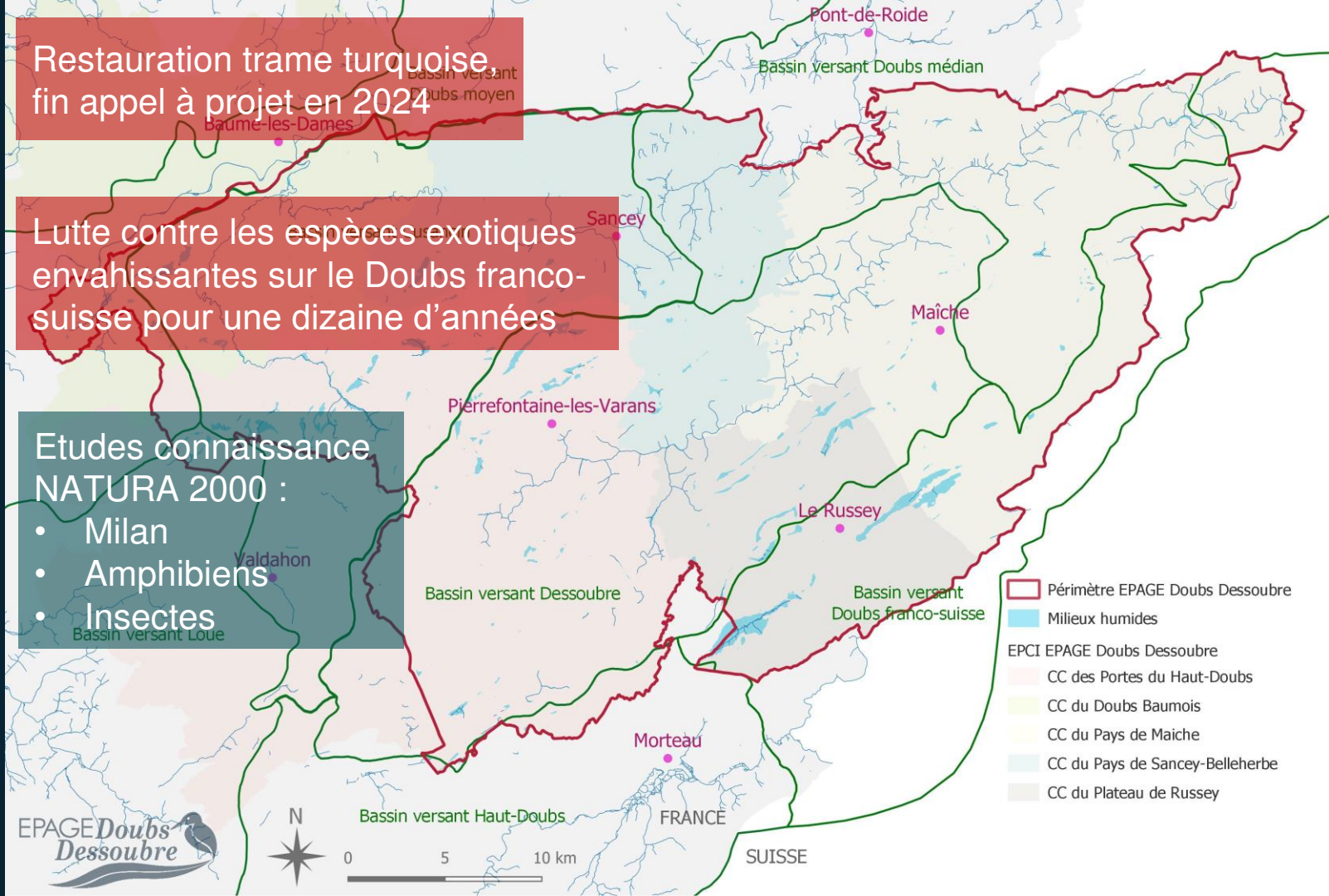


Restauration trame turquoise
fin appel à projet en 2024

Lutte contre les espèces exotiques
envahissantes sur le Doubs franco-
suisse pour une dizaine d'années

Etudes connaissance
NATURA 2000 :

- Milan
- Amphibiens
- Insectes



Bassin versant Haut-Doubs

FRANCE

SUISSE



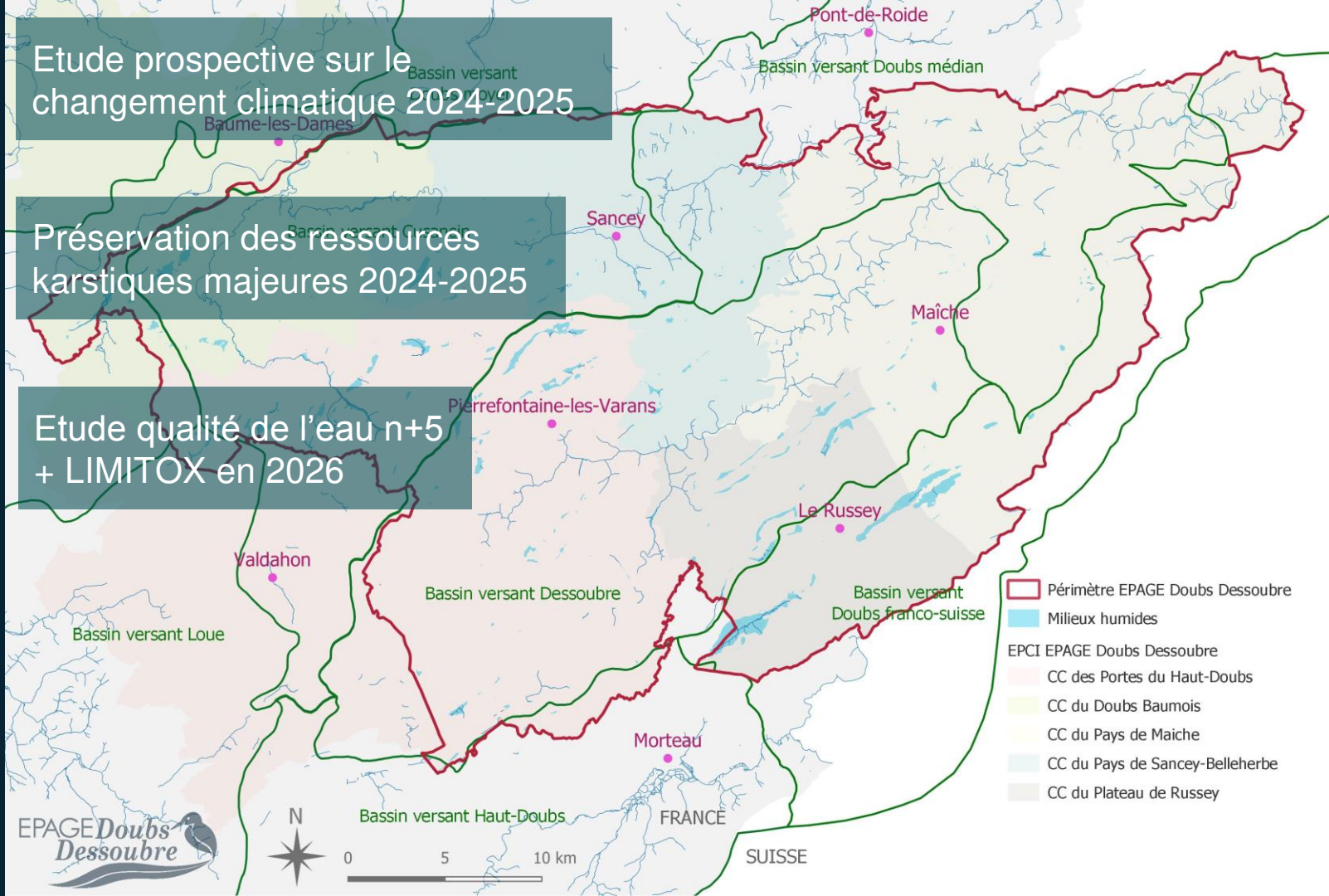
PRÉSENTATION PPI 2024-2026

ÉTUDES GLOBALES

Etude prospective sur le changement climatique 2024-2025

Préservation des ressources karstiques majeures 2024-2025

Etude qualité de l'eau n+5 + LIMITOX en 2026



0 5 10 km

03

**ETUDE PROSPECTIVE SUR
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Etude prospective sur le changement climatique

L'EPAGE publiera dans les prochaines semaines un marché concernant la réalisation de **l'étude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau** à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre en vue d'une stratégie d'adaptation. L'étude sera conduite sur une durée d'environ 18 mois.



Les études prospectives sur le changement climatique se concluent classiquement par la mise en œuvre d'un plan d'actions dans lequel s'inscrivent tous les acteurs et usagers du territoire, en vue de mettre en place des solutions pour : **1. Atténuer le changement** : préservation & restauration milieux aquatiques et humides / **2. Adapter les usages vers des pratiques plus économes en eau**

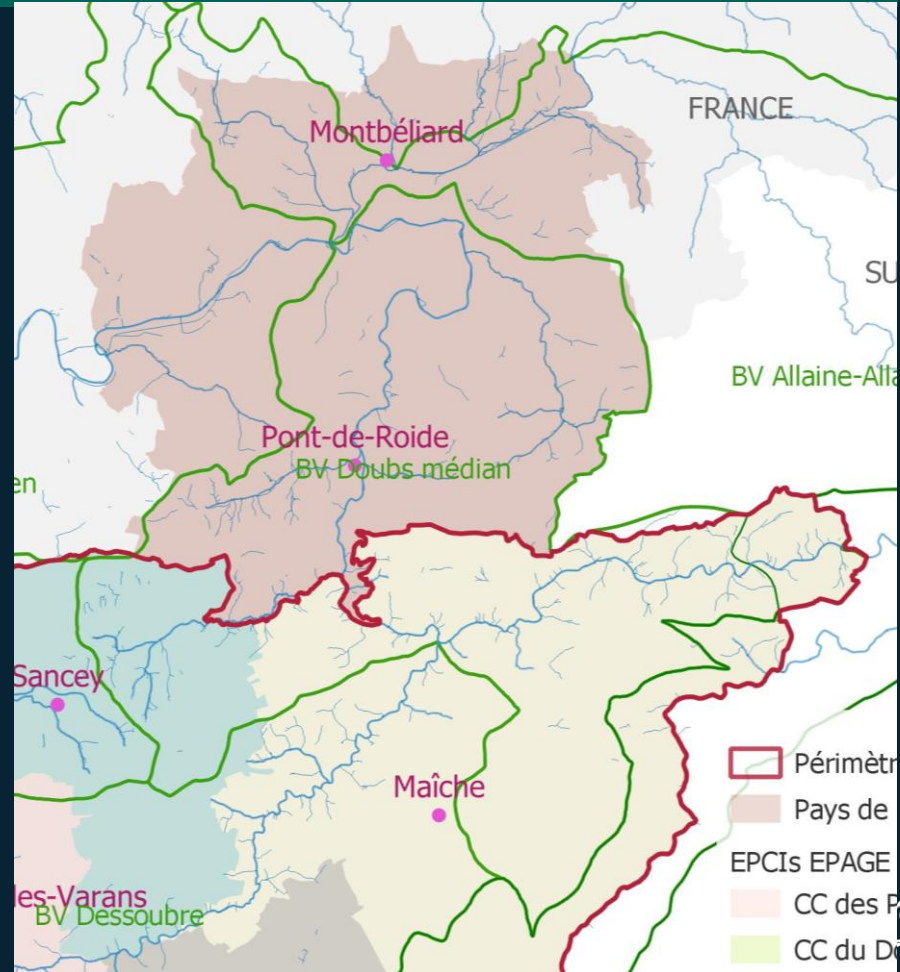
Face à l'enjeu que représente le changement climatique pour notre territoire karstique, il paraît opportun que l'EPAGE porte un **Plan territorial de gestion de l'eau** sur le périmètre de l'EPAGE, l'étude prospective sur le changement climatique en sera alors le diagnostic.



PÉRIMÈTRE

Une réflexion avec les services de l'AERMC conduit l'EPAGE, dont le périmètre d'action inclut une partie du sous-bassin versant du Doubs médian, à se questionner sur la pertinence d'inclure l'intégralité de ce sous-bassin dans l'étude prospective qui sera conduite.

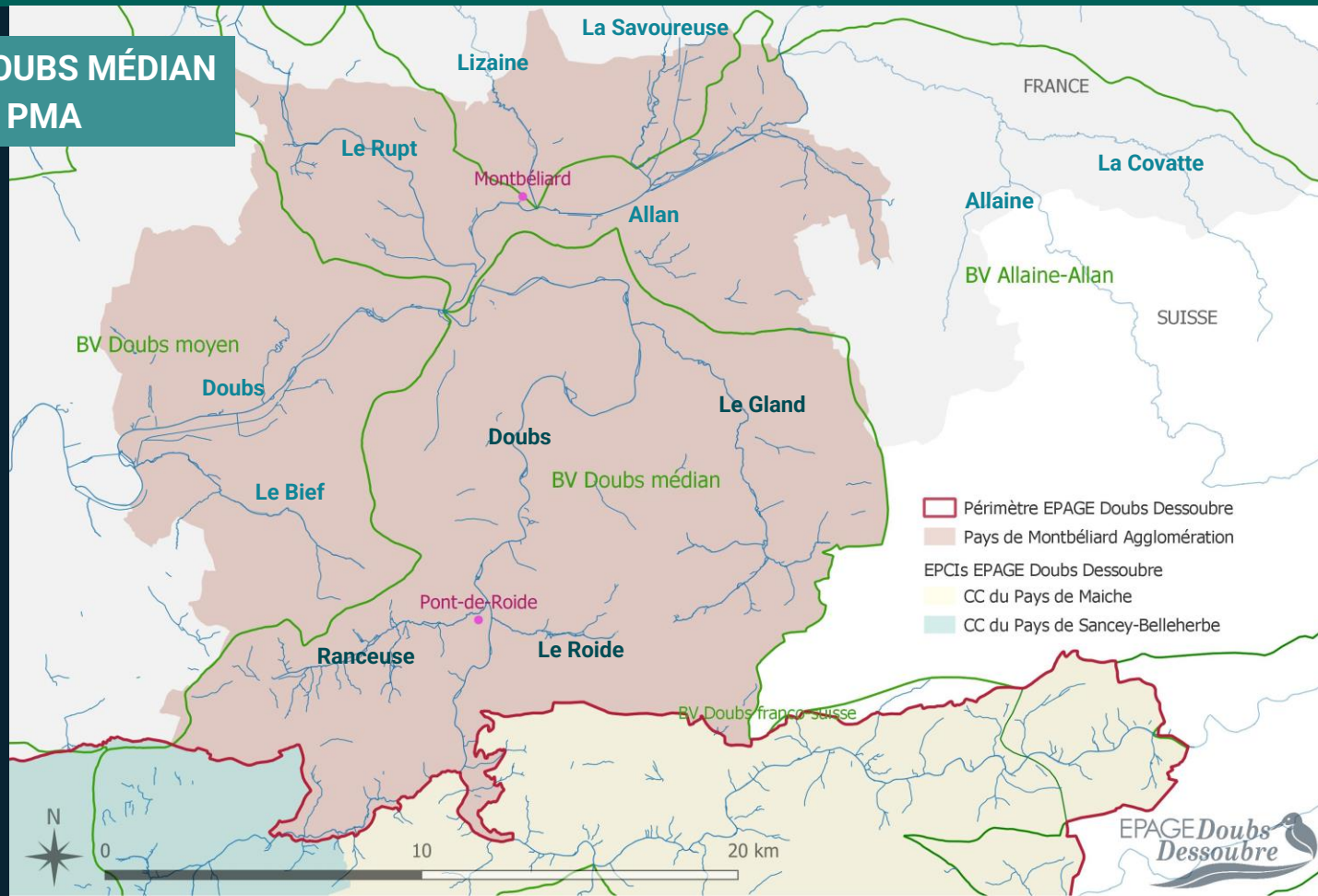
Les résultats de cette étude pourront en outre abonder la démarche de l'étude de sécurisation stratégique de l'approvisionnement en eau du Nord-Franche-Comté portée par le Pôle métropolitain.





Etude prospective sur le changement climatique

ZOOM BV DOUBS MÉDIAN
TERRITOIRE PMA





Etude prospective sur le changement climatique

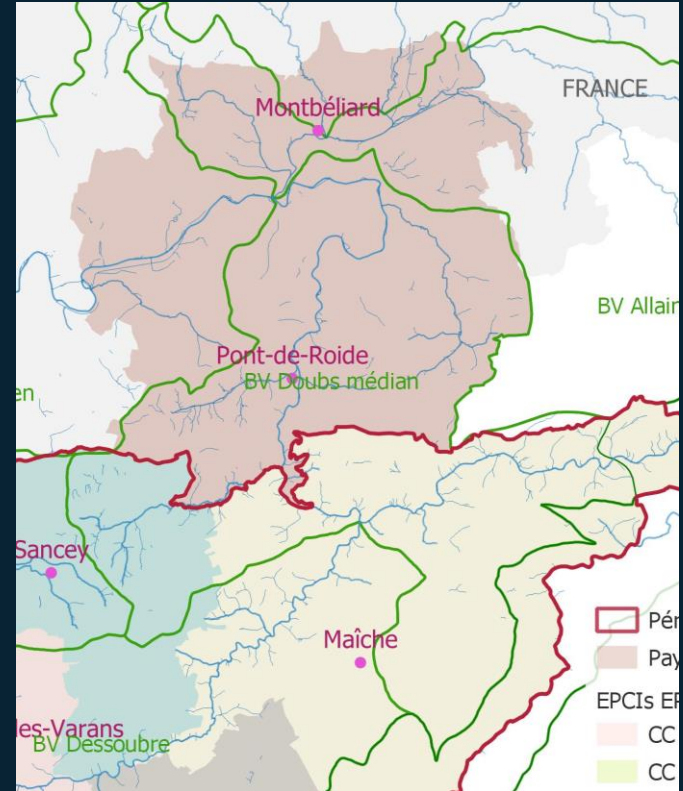
L'étude prospective est pour l'heure dimensionnée à hauteur de 150 000 € TTC

basée sur le montant du même type d'étude pour l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue démarrée récemment.

Si l'intégralité du bassin versant du Doubs médian était intégrée à l'étude EPAGE, le montant en serait augmenté et la gouvernance nécessiterait d'être adaptée à ce contexte particulier.

Le **reste à charge (étude et animation) de la partie de territoire hors périmètre EPAGE devra être intégralement pris en charge par Pays de Montbéliard Agglomération.**

Un calcul pourra être réalisé sur la base des surfaces des parties de bassin versant concernées par chaque collectivité, EPAGE et PMA.





Etude prospective sur le changement climatique

Cette réflexion et l'opportunité pour PMA de disposer d'une étude prospective sur le changement climatique approfondie sur ce secteur de son territoire a été soumise à Pays de Montbéliard.

Un RDV a eu lieu mercredi 7 juin 2023 à 9h30 à Montbéliard en présence de D. GRANJON, M. DUVERNOIS, M. BERLOT, D. VUILLEMINÉY (C. MAITRE), A. HETZEL, R. GRENIER / C. VURPILLOT, H. FREISS / C. EGLOFF & F. CARONE (EPTB Saône Doubs), avec à l'ordre du jour :

- 1. Etude changement climatique**
- 2. Etude restauration morphologique de la Barbèche**
- 3. Projet d'intégration à PMA de la commune de Dampjoux au 01/01/2024**



Etude prospective sur le changement climatique

M. le Président propose au Comité syndical de :

- Valider la réalisation de l'étude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre en vue d'une stratégie d'adaptation, en tant que diagnostic du Projet de Territoire pour la Gestion de l'eau ;
- Valider le principe du portage technique et de l'animation de l'étude par l'EPAGE Doubs Dessoubre, conformément à ses statuts ;
- Autoriser le Président ou son représentant, à solliciter toutes les aides publiques nécessaires au lancement de la démarche auprès de organismes subventionneurs tels que l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Bourgogne Franche-Comté, l'Etat, le Département du Doubs, le Commissariat de Massif, ou tout autre financeur potentiel ;
- Autoriser le Président ou son représentant, à lancer les appels d'offres nécessaires à l'établissement du l'état des lieux et du diagnostic territorial, sous la forme de l'étude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre en vue d'une stratégie d'adaptation ;
- Autoriser M. le Président à effectuer toutes démarches techniques, administratives et financières et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des actions et des demandes de subventions correspondantes

03

**PROJET DE TERRITOIRE
POUR LA GESTION DE L'EAU**



Projet de territoire pour la gestion de l'eau

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) est une démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire (consommation d'eau potable, usages pour l'agriculture, l'industrie, l'énergie, la navigation, la pêche, etc.) dans un projet global en vue de faciliter la préservation et la gestion de la ressource en eau.



Le PTGE est pensé sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il est élaboré dans une perspective d'arriver sur la durée à un équilibre entre besoins et ressources en eau, à une certaine sobriété dans les usages de l'eau, à préserver la qualité des eaux et la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, à anticiper le changement climatique et ses conséquences sur la ressource en eau et à s'y adapter...

Il s'appuie sur un diagnostic et un dialogue avec les acteurs du territoire et permet de déterminer le programme d'actions à mettre en œuvre.

La cadrage de l'élaboration d'un PTGE est détaillé dans l'instruction du gouvernement du 07 mai 2019 corédigée par le Ministère de la transition écologique et le Ministère de l'agriculture.



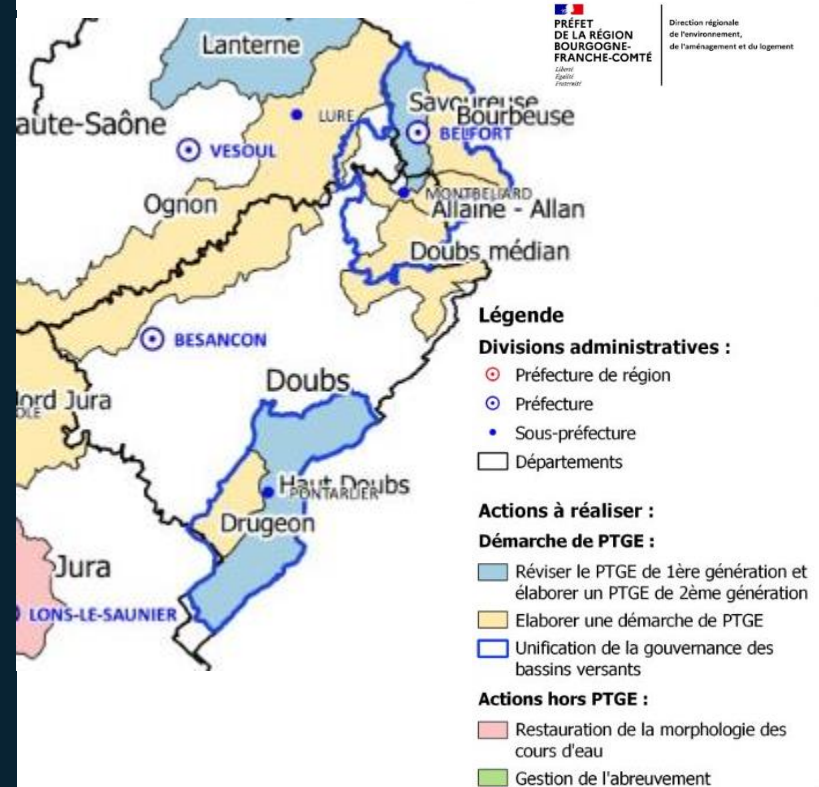
Projet de territoire pour la gestion de l'eau

Jusqu'à récemment les PTGE étaient essentiellement préconisés sur les BVs en déficit quantitatif. Sur le périmètre EPAGE, seul le BV Doubs médian est identifié comme tel.

Cependant le territoire, marqué par le contexte karstique, est très exposé face au changement climatique en cours : des rivières sujettes à de fortes variations de débits (assecs mais aussi crues), la recharge des réserves souterraines fortement conditionnée aux conditions météorologiques, une ressource extrêmement sensible aux pollutions, ...

L'étude prospective sur le changement climatique est donc l'occasion d'aller plus loin dans la démarche et ainsi permettre l'émergence d'un PTGE sur un périmètre cohérent, et porté par un structure légitime.

Carte des territoires identifiés en déséquilibre quantitatif par les SDAGE et les enjeux régionaux pour lesquels une mobilisation de l'Etat est nécessaire en région Bourgogne-Franche-Comté





DÉMARCHE PTGE

Grandes étapes

1 Emergence et acceptation du projet (~6 mois)

La structure porteuse informe la DDT du projet de PTGE (porteur, périmètre, objectifs)
Les services de l'Etat rendent un avis sur la pertinence du projet
Préfet coordonnateur de bassin nommé Préfet référent (Préfet du Doubs)
> Validation officielle et démarrage de la démarche
Présentation de la démarche lors du premier COPIL
Rédaction cahier des charges pour cadrage de la démarche

2 Elaboration de l'état des lieux et diagnostic (entre 12 et 18 mois)

Etude prospective sur le changement climatique en 3 étapes (état des lieux et évolution des 30 dernières années ; étude prospective et scénarii ; évolution usages du territoire)

3 Identification du plan d'actions (réalisé dans l'étude prospective) > Avis Préfet puis approbation

4 Mise en œuvre du plan d'actions (durant 4 à 6 ans avec évaluations intermédiaires)



FINANCEMENTS

Etude changement climatique

Etude et animation financées à hauteur de 50% par AERMC concernant les bassins versants en gestion par l'EPAGE, à l'exception du bassin versant du Doubs médian identifié en **déficit quantitatif** dans le SDAGE 2022-2027, et pour lequel le taux d'aide s'élève à 70%.

La Région B F-C peut financer les études CC à hauteur de 30% max (plafond 10 000 € par bassin versant par an).

Plan territorial de gestion de l'eau

Etude et animation financées à hauteur de 50% par AERMC + 70% BVDM

La Région B F-C peut financer animation à hauteur de 30% max (plafond 18 000 € par BV par an), étude à hauteur de 30% max (plafond 10 000 € par bassin versant par an) et communication à hauteur de 30% max (plafond 3 000 € par bassin versant par an) .



Projet de territoire pour la gestion de l'eau

M. le Président propose au Comité syndical de :

- Valider le principe du démarrage de la démarche d'élaboration d'une PTGE sur son périmètre d'intervention ;
- Valider le principe du portage technique et de l'animation de la démarche de PTGE par l'EPAGE Doubs Dessoubre, conformément à ses statuts ;
- Autoriser le Président ou son représentant, à solliciter toutes les aides publiques nécessaires au lancement de la démarche auprès de organismes subventionneurs tels que l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Bourgogne Franche-Comté, l'Etat, le Département du Doubs, le Commissariat de Massif, ou tout autre financeur potentiel ;
- Autoriser le Président ou son représentant, à lancer les appels d'offres nécessaires à l'établissement du l'état des lieux et du diagnostic territorial du PTGE sous la forme de l'étude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre en vue d'une stratégie d'adaptation ;
- Autoriser M. le Président à effectuer toutes démarches techniques, administratives et financières et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des actions et des demandes de subventions correspondantes

05

**PRISE EN CHARGE ÉLECTRICITÉ
SCIERIE DES NOUES**

Prise en charge électricité Scierie des noues

Il était nécessaire de mettre en place un suivi RFID afin de vérifier l'efficacité de la passe à poisson de la Scierie des noues. Ce suivi demande un branchement électrique. La convention signée entre M. PECHIN, propriétaire de la scierie sous laquelle a été installée la passe à poisson prévoit le remboursement de la part électricité correspondant pour le suivi. Une délibération sera proposée au Comité syndical :

Vu la convention signée entre M. PECHIN et l'EPAGE en date du 24 Février 2021,

Vu l'article 2.2 de ladite convention, par laquelle le propriétaire autorise le branchement électrique du dispositif RFIP à son réseau électrique.

Vu l'article 4 indiquant le dédommagement financier de la facture électricité supporté par M. PECHIN.

Le Président propose au Comité syndical de :

- Rembourser M. PECHIN pour l'électricité consommée pour le suivi RFID de la Scierie des Noues selon le nombre de KW utilisés



06

**DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT
DÉONTOLOGUE**



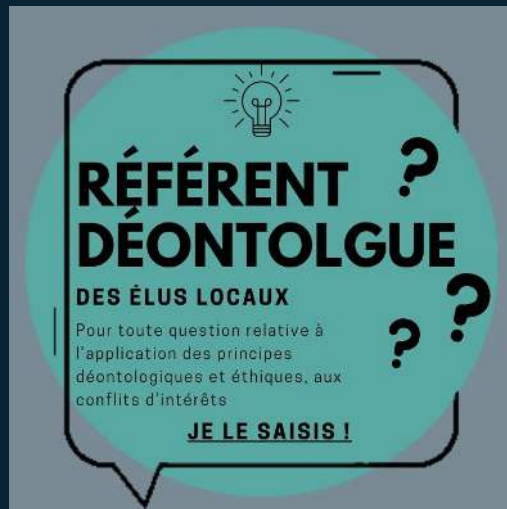
Désignation d'un référent déontologue des élus

Considérant que la loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l' élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes ;

Considérant que ce référent doit être désigné par l'organe délibérant de chaque collectivité et établissement public local ;

Considérant que le centre de gestion propose aux collectivités et établissements publics locaux de son ressort géographique une liste de référents déontologues reconnus pour leur expérience et leurs compétences ;

Considérant que le centre de gestion propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires ;





Désignation d'un référent déontologue des élus

Le Président propose au Comité syndical de :

- désigner en qualité de référents déontologues des élus, les personnes suivantes :

- ❑ Monsieur Stéphane BARTEAUX, magistrat administratif ;
- ❑ Monsieur Christian BAUZERAND ; magistrat administratif ;
- ❑ Madame Pascaline BOULAY, magistrat administratif ;
- ❑ Madame Aurore GRANERO, maître de conférences en droit public ;
- ❑ Monsieur Xavier MONLAÜ, magistrat administratif ;



Désignation d'un référent déontologue

Le Président propose au Comité syndical de :

- Désigner en qualité de référents déontologues des élus, les personnes suivantes :
 - Monsieur Stéphane BARTEAUX, magistrat administratif ;
 - Monsieur Christian BAUZERAND ; magistrat administratif ;
 - Madame Pascaline BOULAY, magistrat administratif ;
 - Madame Aurore GRANERO, maître de conférences en droit public ;
 - Monsieur Xavier MONLAÛ, magistrat administratif ;
- Préciser que cette liste pourra évoluer, pendant toute la durée fixée pour l'exercice de leurs fonctions, conformément à celle retenue par le centre de gestion ;
- Fixer à six ans la durée d'exercice de leurs fonctions ;
- Fixer les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à la convention jointe
- Adopter la charte de l' élu local telle que définie en annexe.
- Autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante et à inscrire les dépenses afférentes au budget.



RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

07

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION



Compte personnel de formation

Considérant que l'article 22 ter de la loi précitée crée, à l'instar du dispositif existant pour les salariés de droit privé, un compte personnel d'activité (CPA) au bénéfice des agents publics, qui a pour objectifs, par l'utilisation des droits qui y sont inscrits, de renforcer l'autonomie et la liberté d'action de l'agent et de faciliter son évolution professionnelle ;



Considérant que le compte personnel d'activité se compose de deux comptes distincts : le compte personnel de formation (CPF) et le compte d'engagement citoyen (CEC) ;

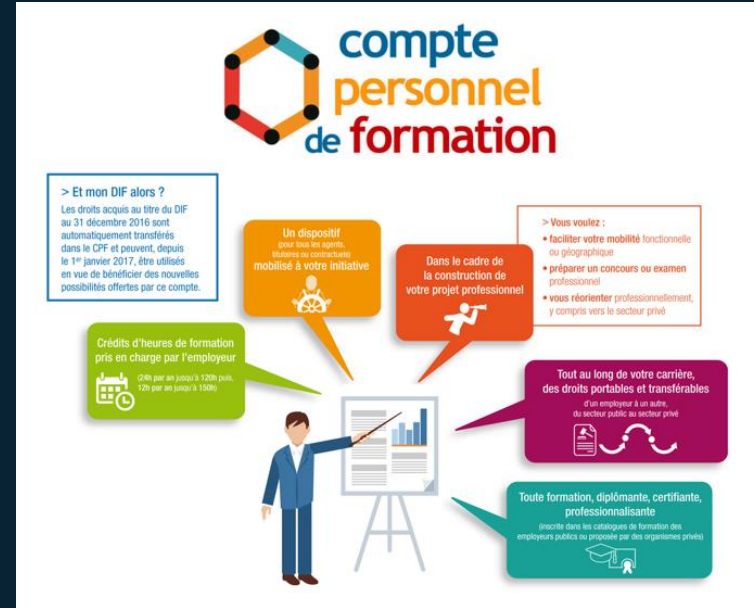
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer les modalités de mise en œuvre du CPF et notamment les plafonds de prise en charge des frais de formation au sein de la collectivité.



Compte personnel de formation

Le Président précise que :

- ❑ Pour un agent à temps complet, le CPF est automatiquement alimenté de 25 heures, à la fin de chaque année, jusqu'à 150 heures maximum ;
- ❑ Pour les agents qui ont travaillé auparavant dans le secteur privé, les droits à formation peuvent être convertis en heures de formation dans la limite des 150 heures maximum ;
- ❑ Une fois que le CPF atteint 150 heures, si les heures ne sont pas utilisées, il n'est plus alimenté ;
- ❑ Le CEC reste un compte personnel recensant, pour son titulaire, les activités bénévoles ou volontaires qu'il entreprend (article L. 5151-7 du code du travail). Cette valorisation des activités citoyennes repose sur l'initiative du titulaire du compte : il demeure libre d'y recenser ou non les activités effectuées. Le CEC peut alors compléter le CPF.





Compte personnel de formation

M. le Président propose au Comité syndical de valider la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation dans les conditions suivantes décrites aux :

Article 1 : Plafonds de prise en charge des frais de formation dont :

- Conversion d'une 1h de formation en la somme de 15€ (minimum légal) ;
- Financement par l'EPAGE des frais de déplacement et de restauration le midi ;
- Financement à la charge des agents des frais de logement et de repas du petit-déjeuner et du dîner dans le cas de formations sur plusieurs jours.

Article 2 : Demandes d'utilisation du CPF

Article 3 : Instruction des demandes

Article 4 : Critères d'instruction et priorité des demandes

Article 5 : Réponse aux demandes de mobilisation du CPF

08

**RENOUVELLEMENT DU POSTE
DE DIRECTEUR**



Renouvellement du poste de Directeur

- Le CDD de 3 ans du directeur arrive à échéance le 30 juin 2023. Une déclaration de vacance d'emploi a été effectuée et une offre d'emploi a été publiée afin de suivre la réglementation pour les vacances de postes.
- M. GUINCHARD a à nouveau candidaté sur son poste, et une seconde candidature a été réceptionnée : il s'agit d'une personne, actuellement Cheffe de service communication à la Région Bourgogne Franche-Comté.
- A l'analyse du profil des 2 candidats, il s'avère que M. GUINCHARD présente un profil correspondant le mieux au poste, le second ne présentant pas le même niveau de compétences et d'expériences nécessaires.
Le CDD du Directeur actuel sera renouvelé pour une durée de 3 ans.



09

**CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION
EN ALTERNANCE**

Chargé(e) de communication en alternance 2023-2025

Léa FRESSE, recrutée à mi-temps en juin 2022 après son stage de 6 mois au sein de l'EPAGE quittera la structure fin août. Devant les besoins et la nécessité de maintenir le niveau de communication de l'EPAGE, une réflexion a conduit au potentiel recrutement d'un(e) chargé(e) de mission communication niveau master en alternance pour 1 ou 2 ans à partir de la rentrée 2023.



Des échanges ont eu lieu avec la direction du master info-com de l'université de Besançon, une fiche de poste distribuée et une participation de l'EPAGE à un forum pour réaliser des entretiens effectuée le 11 mai. Nous sommes dans l'attente du retour d'étudiants intéressés. Les retours ne paraissent pas pour l'heure permettre l'arrivée d'un étudiant en septembre...

CHARGÉ(E) COMMUNICATION

Chargé(e) de communication en alternance 2023-2025

Le Président propose au Comité syndical de :

- DÉCIDER le recours au contrat d'apprentissage,
- DÉCIDER de conclure dès la rentrée scolaire, 1 contrat d'apprentissage pour préparer un master communication d'une durée de 2 ans.



- AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget général, au chapitre 012, de nos documents budgétaires.

Dans le cas, où aucun étudiant ne serait intéressé par une alternance au sein de l'EPAGE, il est proposé la création d'un poste permanent.





Poste Chargé (e) de communication

Le Président propose au Comité syndical de :

- Créer un poste de rédacteur à temps non complet soit 17.5/35 à compter du 1^{er} septembre 2023 pour un poste de chargé de communication

Cet emploi pourra être occupé par un fonctionnaire titulaire du grade de rédacteur. Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. En cas de recrutement d'un agent contractuel, son niveau de rémunération sera défini en référence à la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget général, au chapitre 012, de nos documents budgétaires.

10

INFORMATIONS DIVERSES

Informations diverses

- **Jeudi 22 juin - 20h – Bremondans - Réunion publique projet de restauration de l'Audeux**
Une réunion est programmée le 22 juin à Bremondans avec les propriétaires concernés par les projets de travaux de restauration de l'Audeux, dont les agriculteurs locaux.
Les élus EPAGE qui le souhaitent sont invités à participer à cette rencontre en soutien au projet de restauration des fonctionnalités de l'Audeux.
- **Mardi 27 juin 2023 – En journée – Préfecture à Besançon**
COPIL avancée du Plan rivières karstiques et du Plan d'amélioration de la qualité environnementale des fromageries
- **Mardi 04 juillet 2023 – 10h – Salle du conseil de Pierrefontaine-les-Varans**
Réunion du bureau du Comité syndical Doubs Dessoubre, dédiée au Plan de gestion stratégique des zones humides
- **Mardi 04 juillet 2023 – 10h – La Voyèze**
Réception des travaux d'effacement de la Voyèze et de restauration morphologique du lit mineur

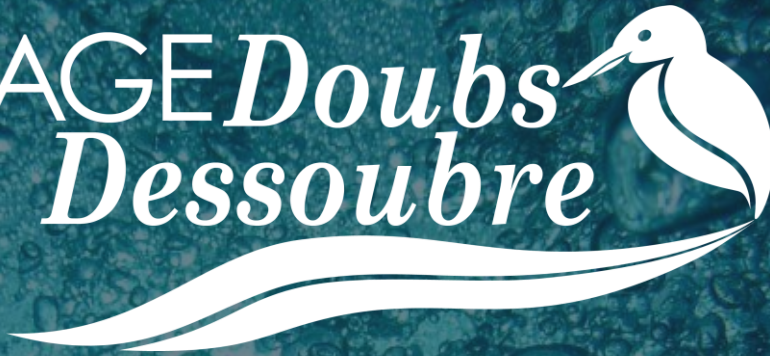




Informations diverses

- **Mardi 04 juillet 2023 – Heure ? – Salle des Arcades à Pierrefontaine ?**
Soirée organisée dans le cadre du dispositif « Graines de rivières sauvages » mené avec le collège de Pierrefontaine-les-Varans. Introduction par Denis LEROUX et élus EPAGE ?
- **Mercredi 12 juillet 2023 – 19h – Salle du conseil communautaire de Sancey**
Réunion du Comité syndical Doubs Dessoubre, dédiée au Plan de gestion stratégique des zones humides
- **Jeudi 20 juillet 2023 – 14h – Fleurey**
Participation de l'EPAGE à l'événement « Patrimoine commun » du Département du Doubs, présentation à Fleurey des travaux de restauration des continuités écologiques réalisés entre 2020 et 2023 (Fleurey, Neuf-Gouffre, Voyèze, scierie des Noues)

EPAGE *Doubs* *Dessoubre*



3 rue du Clos Pascal 25190 Saint-Hippolyte



03 81 37 02 78



contact@doubssdessoubre.fr

Retrouvez les actualités de l'EPAGE sur <https://doubssdessoubre.fr/>

